

Réf: Dossier 439105

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KOIRA » en abrégé « SCI KOIRA »

Siège ABIDJAN, Commune de PORT-BOUET, Quartier  
Vridi Tripostal; 03 Boîte Postale 2176 ABIDJAN 03., Lot  
ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/12/2025 reçus par Me BRAUD AHOUSSOU , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 13/01/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

KOIRA » en abrégé « SCI KOIRA »

Objet : La société a pour objet :

L'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange, l'exploitation, la gestion et la vente de tous immeubles et droits immobiliers et de toutes parts de Sociétés immobilières:

La gestion du patrimoine immobilier appartenant à la société ;

La prise de participation dans toutes sociétés;

Et généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Commune de PORT-BOUET, Quartier Vridi Tripostal; 03 Boîte Postale 2176 ABIDJAN 03., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOME CESSÉ (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00137 du 25/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54868/GTCA/RC/2025 du 25/09/2025

